

Education et Formation Tout au Long de la Vie « EFTLV » : De l'ambition pour la FCA !

1 Il faut une formation initiale forte et pas question de la brader :

L'expérience montre que ce sont les personnes les mieux formées en Initial qui utilisent le mieux la formation continue.

2 Il faut une Formation Continue des Adultes qui prolonge la Formation Initiale qui :

- Réponde aux besoins de tous les publics
- Permette de faire face au développement de la mondialisation.

3 Cela suppose :

- Une offre de formation complète et cohérente pour tous les publics accessibles sur l'ensemble du territoire dans un service de proximité,
- Que les publics en difficulté bénéficient de formations dont ils ont besoin (y compris sans bourse à délier),
- Des formateurs pérennes dont l'activité principale est de dispenser des formations pertinentes sans que des considérations financières ne viennent entraver, réduire au minimum le temps de formation, et au bout du compte obliger le stagiaire à revenir rapidement afin d'acquérir ce qu'il aurait dû recevoir initialement.

4 Réaliser de tels objectifs signifie s'affranchir le plus possible du marché.

En clair il faut mettre en place un véritable service public national de la FTLV qui dispose :

- De moyens financiers,
- De personnels formateurs en situation stable, autrement dit des titulaires, afin que les savoirs et savoir-faire de ces derniers soient reconnus et profite pleinement à la FCA et aux usagers faisant appel à elle.

5 Des postes de titulaires à ouvrir dans les GRETA :

Il est inadmissible que des non titulaires lauréats au concours, CAPES ou PLP, se voient reversés en formation initiale si ce sont des enseignants en disciplinaire. Ce qui constitue une perte de savoirs et de savoir-faire pour la FCA.

6 Pérenniser les postes en FCA :

Il est encore plus inadmissible que les contractuels spécifiquement FCA, les CPIF (coordonnateur pédagogique d'ingénierie et de formation), devenant titulaires, soient mutés en dehors des GRETA.

Le SNES et la FSU demandent le maintien de tous ces personnels au sein de la FCA dans les GRETA. Le coût financier devrait être pris sur la manne de la formation professionnelle comme le permet la loi sur la sécurisation des parcours professionnels.